

Rapport d'activité

2021

Equipe Mobile du Mieux Vivre à l'Hôtel par l'Alimentation

Pôle SIAO Hébergement Logement



Etablissement SIAO 77 et accompagnement

Directrice : Priscille VENTURA – priscille.ventura@equalis.org

Directeur adjoint : Mathieu MASSON – mathieu.masson@equalis.org

1. Présentation d'Equalis	3
1 - 1 Nos valeurs	3
1 - 2 Un maillage territorial au plus près des personnes en situation de précarité	3
1 - 3 Un engagement affirmé pour l'amélioration et le développement de l'offre de service	3
1 - 4 Nos actions	4
1 - 5 Organigramme d'Equalis	5
1 - 6 Organigramme du pôle SIAO-Hébergement-Logement	6
2. Présentation générale de la démarche Qualité-Bienveillance et prévention des risques de maltraitance	7
2 - 1 Prévention et traitement des situations de maltraitance	7
2 - 2 Traitement des événements indésirables et des demandes et plaintes des personnes accueillies	7
2 - 3 Le signalement des événements indésirables graves aux autorités	8
2 - 4 Les systèmes d'information qualité-risques	8
2.4.1. Le Dossier Informatisé de la Personne Accueillie ou Accompagnée (DIPAA)	8
2.4.2. Le logiciel qualité-risques	8
2 - 5 Politique de protection des données	8
3. Présentation du projet « Tiers Lieux »	9
4. Présentation de l'EMMVHA	10
5. Organigramme	10
6. Objectifs	11
7. Démarches partenariales	12
8. Communication de terrain	12
9. Présentation des différents outils	13
9 - 1 Brochure remise aux ménages hébergés à l'hôtel ainsi qu'aux partenaires	13
9 - 2 Affiche distribuée au sein des hôtels à destination des ménages	15
10. Mise en œuvre	16
11. Conclusion	17

« Dans une approche écologique et par souci de lisibilité du document, ce dernier n'utilise pas les règles de l'écriture inclusive. Elle est néanmoins implicite et doit être considérée en tant que telle dans la lecture du document. »

1. Présentation d'Equalis

1 - 1 Nos valeurs

Equalis s'inscrit à la fois dans une dimension éthique et dans une démarche entrepreneuriale que son conseil d'administration, sa direction générale, ses cadres et ses salariés portent et s'engagent à respecter, sur la base de valeurs associatives fortes.

HUMANISME :	Mettre chaque personne au centre des intérêts et des enjeux de la société et l'accompagner dans son épanouissement.
RESPECT :	Considérer chaque personne dans le respect et la dignité en tenant compte de son histoire, de son parcours de vie et de sa singularité.
SOLIDARITE :	S'engager auprès de chaque personne et agir avec elle pour la rendre actrice de son parcours. Réduire les inégalités.
LAÏCITE :	Veiller à la liberté de conscience de chaque personne, quelles que soient ses croyances ou ses convictions. Refuser toute forme de prosélytisme.
BIENVEILLANCE :	Garantir une approche attentive et prévenante, dépourvue de jugement.

1 - 2 Un maillage territorial au plus près des personnes en situation de précarité

Association Loi 1901, Equalis est née le 1^{er} juin 2020 de la fusion de plusieurs acteurs associatifs qui, au fil des années, ont fédéré leurs forces et leurs expertises pour mieux répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion ou de précarité. Pour accomplir notre mission, nous agissons chaque jour sur le terrain, en veillant à placer les personnes au centre de notre démarche d'accompagnement, afin qu'elles deviennent actrices de leur parcours.

Les associations qui ont donné naissance à la création d'Equalis à partir d'une fusion-création et après un rapprochement de 3 années, sont La Rose des Vents (LRDV) dans le 77 et Agir Combattre Réunir (ACR) dans le 78 auxquelles s'est ajoutée Via Habitat. Acteur régional de l'économie sociale et solidaire et de l'insertion par l'activité économique, Equalis propose un accueil et un accompagnement global (accès aux droits, logement, insertion professionnelle, soin, soutien psychologique/matériel, culture/loisirs...) avec un seul objectif : redonner la pleine citoyenneté aux personnes en difficulté. L'accompagnement social/médico-social est historiquement notre cœur de métier.

1 - 3 Un engagement affirmé pour l'amélioration et le développement de l'offre de service

Equalis s'inscrit dans une politique de développement permanent afin de répondre aux attentes et aux besoins fortement évolutifs du public d'Ile-de-France (IDF). Dans cette démarche, Equalis garantit une mise en œuvre efficiente des moyens qui lui sont confiés et développe un réseau pertinent de partenaires et de financeurs pour améliorer la performance et la qualité de l'offre de service.

Equalis peut aujourd'hui répondre, sur les différents territoires qu'elle couvre, aux nombreux défis liés à l'évolution de notre société, comme la précarisation des ménages due aux crises économiques successives et au vieillissement de la population. Cette volonté affirmée amène l'association à investir au-delà de l'Ile-de-France et à essaimer ses savoir-faire, quels que soient les publics et les territoires. Nous avons déjà entrepris cela dans le Loiret et l'Oise et travaillons actuellement sur des projets de développement à l'étranger.

Pour apporter une réponse adaptée aux besoins croissants des ménages ou aux nouveaux enjeux et problématiques de la société, nous développons et améliorons constamment notre offre et nos dispositifs :

- Nous renforçons les qualifications des professionnels au travers de formations,
- Nous favorisons la transversalité et l'harmonisation des pratiques,
- Nous incitons nos collaborateurs à être force de proposition en participant à des groupes de réflexion thématique (la prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies, les violences conjugales et intrafamiliales, le dossier informatisé de la personne accueillie et accompagnée...),

- Nous élargissons notre démarche prospective et de recherches aux universitaires pour innover constamment et expérimenter des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux.

Une coopération permanente et productive avec les organismes institutionnels suivants :

- Directions Départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS),
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL),
- Agence Régionale de Santé (ARS),
- Collectivités territoriales, agglomérations de communes, communes.

Une coopération étroite avec tous les acteurs non institutionnels engagés dans l'accompagnement de publics précaires : associations porteuses de structures d'hébergement et de logement, organismes de réservation hôtelière, organismes d'accompagnement social à l'hôtel, organismes d'aide alimentaire...

1 - 4 Nos actions

FAIRE FACE A L'URGENCE



Assurer la gestion du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) pour les départements de la Seine-et-Marne et des Yvelines. Ses missions : gérer la plateforme 115, centraliser l'ensemble des demandes de prise en charge des personnes sans abri ou mal logées et orienter vers les dispositifs adaptés, assurer la coordination des acteurs du secteur AHI (Accueil, Hébergement, Insertion) et l'observation sociale.

HÉBERGER ET ACCOMPAGNER



Assurer l'hébergement inconditionnel des personnes en grande précarité au travers de dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion, de droit commun, et des dispositifs d'hébergement spécifiques.

LOGER



Aider et accompagner des personnes en difficulté sociale et économique, dans la recherche, l'accès et le maintien dans un logement accompagné et stable.

INTÉGRER



Accompagner les demandeurs d'asile et les réfugiés dans leur processus d'intégration. Proposer un accompagnement global et domicilier les gens du voyage.

ACCOMPAGNER LES JEUNES



Assurer le suivi des mineurs non-accompagnés, favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et apporter un soutien socio-éducatif et psychologique aux femmes enceintes ou aux mères isolées.

SOIGNER



Accompagner les personnes en situation de précarité et d'exclusion, présentant des pathologies psychiatriques, en état de souffrance d'origine psychosociale, ou atteintes de pathologies chroniques et invalidantes.

FORMER



Réunir toutes les conditions favorables à la réinsertion socio-professionnelle des publics fragilisés.

INSÉRER PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



Travailler avec les publics éloignés de l'emploi pour résoudre les difficultés qui freinent l'élaboration de projets professionnels et faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle.

LES CHIFFRES

+ DE 70
établissements et
services

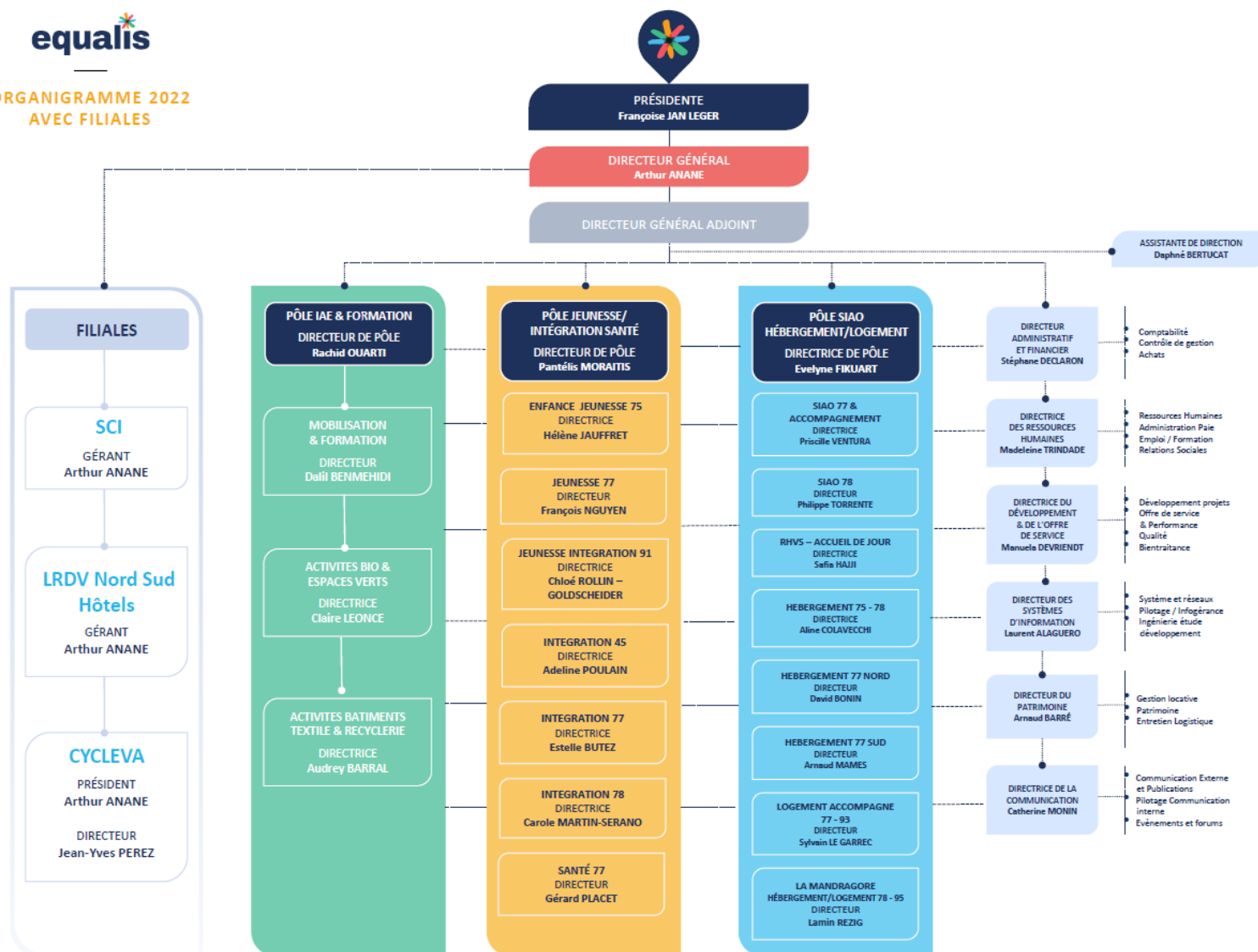
PRÈS DE 900
collaborateurs

+ DE 11 000
personnes
accompagnées

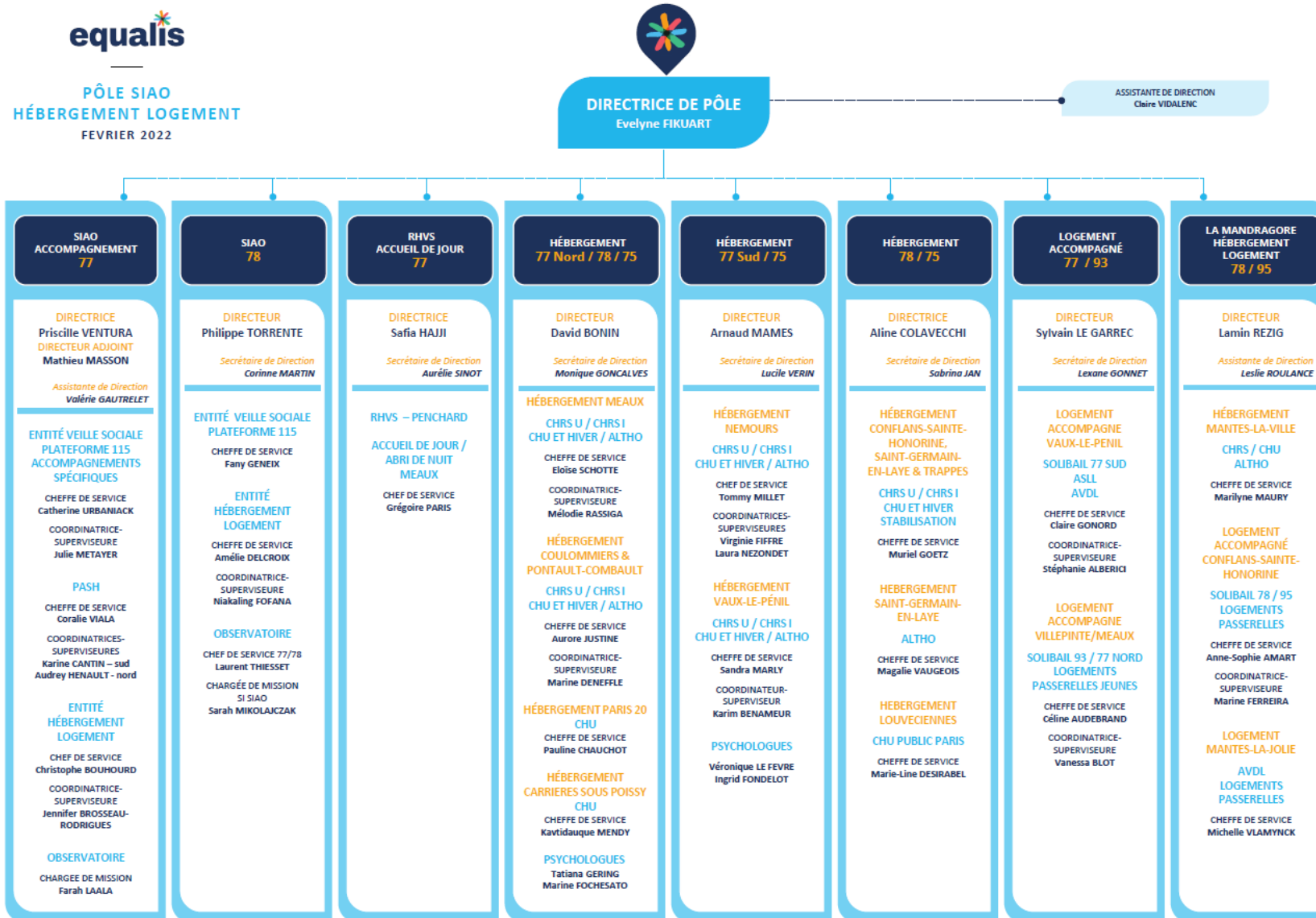
83 M€
de budget consolidé

1 - 5 Organigramme d'Equalis

ORGANIGRAMME 2022
AVEC FILIALES



1 - 6 Organigramme du pôle SIAO-Hébergement-Logement



2. Présentation générale de la démarche Qualité-Bienveillance et prévention des risques de maltraitance

La démarche qualité-bienveillance a pour finalité de veiller à répondre aux besoins et attentes des personnes accueillies ou accompagnées au sein de l'association. Il s'agit d'une **démarche continue d'amélioration** de la qualité et du renforcement de la bienveillance. Au-delà de l'élaboration d'outils et de procédures conformément aux cadres législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé, cette démarche veille à :

- La mutualisation des expériences,
- L'essaimage des bonnes pratiques,
- L'émergence de propositions ou de projets.

En mai 2019, une **Politique Management Qualité / Risques** a été adoptée pour la période 2019-2023.

Le pilotage de la démarche d'amélioration continue est assuré au niveau associatif, sous la responsabilité de la Direction du Développement et de l'Offre de Service (DDOS), par un ensemble d'acteurs : la Cellule Qualité Bienveillance (qui regroupe tous les directeurs d'établissements/services et 2 référents qualité par établissement/service) et le Comité de Pilotage Qualité (se tenant en COMEX). Toutefois, la démarche est portée par tous, notamment au sein de groupes de travail, et vise à s'enrichir des contributions internes et externes. Cette dynamique transverse contribue à une **culture commune de la qualité et de la bienveillance**.

Elle impulse et s'articule avec les démarches conduites au sein des établissements sous la responsabilité de leurs directions respectives. Cela se concrétise ainsi par un ensemble de :

- ✓ **Instances de réflexions, de participation et de proposition** (autre celles citées ci-dessus) : groupes d'analyse des pratiques, réunions d'équipe, de pôle, institutionnelles, groupes d'expression des personnes accueillies, Conseils de la Vie Sociale ...
- ✓ **Actions / outils** : outils de la loi du 2 janvier 2002, questionnaires de satisfaction, recueil des demandes et plaintes des personnes accueillies, qualification et formation des directeurs, recrutement de personnels diplômés, vérifications relatives aux incapacités professionnelles conformément à la réglementation, entretiens professionnels...
- ✓ **Appropriation d'informations et de documents** : recommandations de bonnes pratiques professionnelles, référentiels, textes légaux et réglementaires
- ✓ **Sensibilisations et formations**
- ✓ **Partenariats**, travail en réseau
- ✓ **Évaluations** internes / externes et plan d'actions
- ✓ **Procédures et protocoles**.

A titre d'**exemples de travaux** menés de façon transverse en 2021 : élaboration d'une charte informatique à destination des personnes accueillies, création d'un modèle de projet personnalisé implémenté dans le Dossier Informatisé de la Personne Accueillie ou Accompagnée - DIPAA (avec une version adaptée aux dispositifs accueillant des mineurs). Sont également en cours, par exemple : un questionnaire et une réflexion sur l'usage des réseaux sociaux par les professionnels au sein des dispositifs. Le groupe de réflexion relatif à la prise en compte de la santé des personnes accueillies finalise un protocole de prévention du risque suicidaire et de prise en charge de la crise suicidaire.

2 - 1 Prévention et traitement des situations de maltraitance

Un protocole de prévention et de traitement des situations de maltraitance envers les personnes accueillies s'applique à l'ensemble des dispositifs d'Equalis. Ce protocole doit être remis, pour signature, à toute personne intervenant dans l'association (salariés, stagiaires, bénévoles, services civiques ...).

2 - 2 Traitement des événements indésirables et des demandes et plaintes des personnes accueillies

Les signalements d'événements indésirables et les demandes et plaintes des personnes accueillies font l'objet respectivement de fiches et de procédures actualisées en 2020. Elles sont mises à disposition de l'ensemble des collaborateurs, concernant les E.I., et des personnes accueillies au sein de l'association, concernant les demandes et plaintes.

2 - 3 Le signalement des événements indésirables graves aux autorités

Par ailleurs, conformément à l'article L.331-8-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les structures d'Equalis informent les autorités compétentes de tout dysfonctionnement grave dans leur gestion, dans leur organisation susceptible d'affecter la prise en charge des usagers, leur accompagnement ou le respect de leurs droits et de tout événement qui aurait pour effet de menacer ou de compromettre la santé, la sécurité ou le bien-être physique ou moral des personnes.

A travers l'**analyse de l'ensemble des signalements** ci-dessus (analyse qui tient compte notamment de la typologie, la récurrence et la gravité de l'évènement), la DDOS, en lien avec la Cellule Qualité, contribue à mettre en œuvre des **actions correctives et préventives communes** à l'ensemble des établissements et services. Ces actions reposent, par exemple, sur l'élaboration d'outils/process, la mise en place de temps de formation / sensibilisation, des démarches d'aménagement des locaux...

Le formulaire et la procédure de signalement des événements indésirables sont en cours de paramétrage dans le logiciel qualité-risques (cf. ci-dessous). La procédure de signalement et de traitement des situations de maltraitance est en cours d'actualisation en lien avec la mise en place de ce logiciel. De plus, un process spécifique au signalement et traitement des situations de violence à l'égard des professionnels est en cours d'élaboration.

2 - 4 Les systèmes d'information qualité-risques

2.4.1. Le Dossier Informatisé de la Personne Accueillie ou Accompagnée (DIPAA)

En cours de déploiement au sein de la plupart des dispositifs d'Equalis, il a pour finalité notamment de :

- Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies,
- Veiller à la complémentarité et à la coordination des prestations proposées par les différents professionnels,
- Faciliter l'accès à l'information par les professionnels et pour les personnes accueillies dans le respect du secret professionnel et du droit des usagers,
- Renforcer la sécurité et la confidentialité des données (hébergeur certifié HDS, minimisation des données, limitation des accès...).

2.4.2. Le logiciel qualité-risques

Ce logiciel, qui sera déployé en 2022, visera notamment à simplifier les signalements d'événements indésirables, d'éventuelles situations de maltraitance..., sécuriser leur communication, favoriser leur traitement, leur suivi. Accessible, selon différents niveaux d'accès, à tous les collaborateurs d'Equalis, il présentera d'autres fonctionnalités : grille d'autoévaluation des pratiques professionnelles, base documentaire, outil collaboratif permettant le travail en groupes, agenda partagé des travaux...

2 - 5 Politique de protection des données

Equalis collecte des données personnelles relatives notamment aux personnes qu'elle accueille et à ses collaborateurs, et doit donc se conformer au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** applicable depuis le 25 mai 2018. Dans ce cadre, un plan d'actions relatif à la mise en œuvre du RGPD a été élaboré en 2019 avec le Délégué à la Protection des Données externalisé d'Equalis.

A titre d'exemples, ont été formalisés : la Politique de protection des données personnelles et le registre de traitements des données de l'association. En 2021, ont été élaborées, entre autres, une Politique de conservation des données personnelles ainsi qu'une Politique de restriction des accès au DIPAA, et différents travaux sont en cours (ex : réalisations de PIA – ou AIPD, Analyses d'Impact relatives à la Protection des Données). Par ailleurs, la DDOS et le DPO veillent au maintien en conformité au regard des évolutions tant légales qu'associatives.

Enfin, Equalis est tenue de **sensibiliser et de former l'ensemble de son personnel**. Il s'agit de favoriser la mise en place des actions de mise en conformité par la bonne compréhension des enjeux RGPD et la bonne implication de tous les collaborateurs dans la mise en place de ces actions. Ainsi, la DDOS, en lien avec le DPO et la DSI, a élaboré des fiches *Formation, bonnes pratiques et sécurité RGPD*. Un QCM auquel chaque collaborateur doit répondre permet de nous assurer de la bonne compréhension de ces fiches et de favoriser leur application. Un registre de formation RGPD est tenu à jour.

3. Présentation du projet « Tiers Lieux »

La candidature de l'association Equalis a permis de répondre à l'appel à projet porté par France Relance pour la création et le développement des tiers lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel. Le projet retenu, l'**EMMVHA** (Equipe Mobile pour le Mieux Vivre à l'Hôtel par l'Alimentaire) a vu le jour en septembre dernier.

Œuvrant déjà avec d'autres acteurs régionaux et locaux pour le « mieux vivre à l'hôtel », cette action se focalise sur les questions liées à l'alimentaire pour les personnes hébergées dans les hôtels de Seine-et-Marne en développant des actions innovantes.

Un des objectifs principaux est de limiter le gaspillage alimentaire constaté et souvent créé par la méconnaissance des produits distribués. En les préparant grâce à de nouvelles techniques culinaires, les publics accompagnés apprennent à les consommer différemment. Ils peuvent reproduire les recettes et partager ces nouvelles expériences culinaires.

Le second objectif est la sécurité alimentaire, les méthodes de conservation des aliments, l'hygiène alimentaire. Ces thématiques amèneront des réflexions autour de la prévention en santé publique grâce à l'approche de notions comme l'équilibre nutritionnel.

Le public cible fait face à des problématiques diverses et peut évoquer avec l'équipe ses interrogations en fonction de ses besoins.

A destination d'un public plus jeune (enfants, adolescents), des actions plus « ludiques », servent à transmettre des messages de prévention nécessaires au « mieux manger ».

Cette action nécessite de développer un partenariat avec différentes structures disposant d'une cuisine en capacité d'accueillir le public orienté au sein des hôtels par la plateforme 115 du SIAO 77.



CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

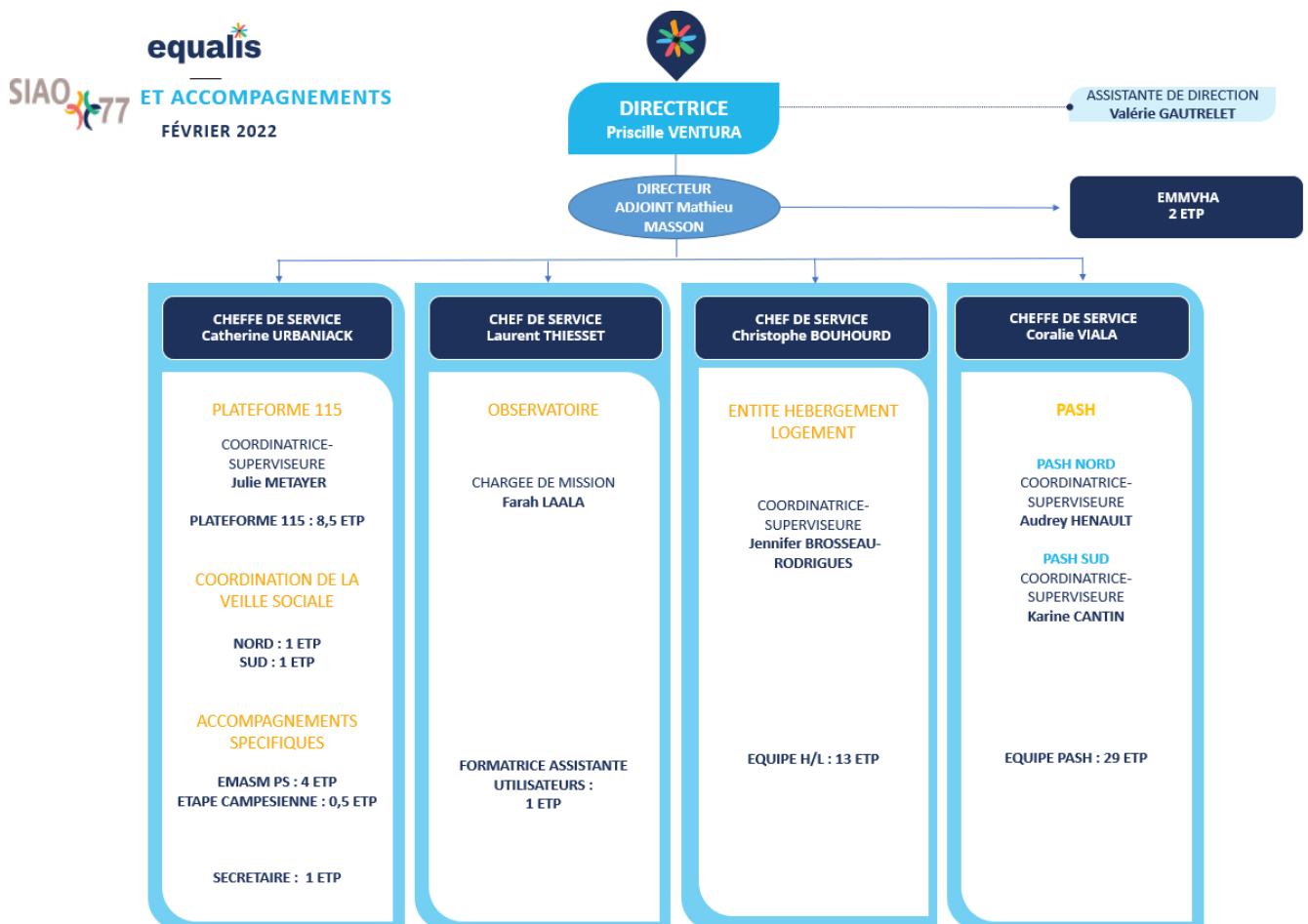
IRTS : Institut Régional de Travail Social

4. Présentation de l'EMMVHA

L'équipe est composée de deux professionnelles : une animatrice socio-éducative et une Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale. Elles ont rejoint l'association Equalis en septembre 2021, sous la responsabilité hiérarchique du Directeur adjoint et de la Directrice d'établissement.

L'EMMVHA est dotée d'un bureau, partagé avec l'EMASM Public Spécifique. Les travailleurs sociaux ont chacun à leur disposition un ordinateur portable et un smartphone. Un véhicule de type mini-bus a été prévu et commandé. Dans l'attente de sa réception, un véhicule utilitaire a été prêté ce qui permet le déplacement dans tout le département et le transport du matériel de cuisine dans chaque Tiers Lieux. Les ustensiles de cuisine, la vaisselle, les produits d'entretien et d'hygiène ont été achetés en totalité. Ils sont fournis par l'équipe pour mener les ateliers dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Seul le matériel électroménager est mis à disposition par les partenaires au sein de leurs locaux.

5. Organigramme



6. Objectifs

L'équipe a constaté une impossibilité pour les ménages de se nourrir sainement. L'analyse terrain que nous avons effectué met en évidence des disparités alimentaires. Elles se repèrent dans la préparation des aliments, dans la diversité des produits consommés et dans l'accès aux moyens pour les accommoder et les conserver.

Ce projet a été envisagé sous différents axes :



7. Démarches partenariales

Dans le cadre de la mise en construction du projet, des démarches auprès de futurs partenaires ont été initiées avec le soutien du SIAO 77. La connaissance du terrain et les contacts professionnels de ce partenaire ont permis la mise en lien avec des acteurs possédant des locaux répondant aux besoins des futurs Tiers lieux alimentaires.

Dès le recrutement de l'équipe en septembre 2021, des rencontres ont été sollicitées auprès de ces différents acteurs afin de leur proposer un partenariat.

L'EMMVHA, ses missions, ses objectifs leur ont été présentés en vue de la création d'une future collaboration. Des visites de locaux cibles ont été organisées pour vérifier l'adéquation entre l'espace cuisine et les ateliers culinaires prévus.

Des échanges ultérieurs ont été réalisés pour affiner cette coopération entre les acteurs terrains et l'EMMVHA. Une convention de partenariat « type » a été établie et transmise à toutes les structures désireuses de collaborer, chacun devant la compléter selon les modalités convenues ensemble.

Les professionnels de terrain ont été rencontrés pour recueillir leurs attentes et interrogations sur la mise en pratique des ateliers culinaires au sein de leurs locaux.

Un planning prévisionnel a pu être proposé à chacun d'entre eux afin de se projeter dans le temps et permettre aux structures d'accueillir l'équipe et les ménages dans les meilleures conditions possibles, sans déranger leur propre fonctionnement.

A l'issue de la signature des conventions, le démarrage opérationnel du projet a été fixé au début de l'année 2022.

Une mise en relation a aussi été entreprise avec la Croix-Rouge Insertion (Appro77) située à Savigny-le-Temple afin de garantir l'achat de produits qui ne seraient pas distribués aux ménages dans les colis. Une collaboration est envisagée pour constituer un colis type plus adapté aux besoins des ménages hébergés à l'hôtel par la plateforme 115 du SIAO 77 en lien avec les ateliers culinaires.

En parallèle, des contacts ont été pris avec les acteurs de l'aide alimentaire qui œuvrent sur le territoire de Seine-et-Marne. Les commerçants proches des Tiers Lieux ont été démarchés afin d'obtenir des denrées alimentaires invendues. Cette action a été réalisée pour compenser le manque de denrées que le public pourrait avoir en début d'action.

Au-delà du simple tiers lieux alimentaire notre action s'inscrit tant vers une autonomie des ménages que dans le développement durable. Contact a, ainsi, été pris avec l'association ARILE afin de conventionner un tiers lieu atypique. Il proposera un accès à la terre avec ateliers éducatifs (cueillette, produits frais, semis et récolte...)

8. Communication de terrain

Dès le 08 novembre 2021, l'équipe a associé les hôteliers pour permettre de repérer les équipements mis à disposition des ménages en vue d'une adaptation des futurs ateliers. Une communication adaptée leur a été faite pour les avertir de la création de ce nouveau service et de la venue de l'équipe au sein de leur établissement.

La brochure (A) sera distribuée aux différents partenaires lors de nos « rencontres partenariales » et aux personnes accompagnées lors des visites prévues sur les hôtels afin de présenter l'équipe et d'amorcer la création du lien. Elle a été émise en six langues : le Français, l'Anglais, le Roumain, l'Arabe, le Russe, l'Espagnol, pour pouvoir s'adapter au plus grand nombre. Elle a pour but d'informer les familles de ce nouveau dispositif et de leur donner envie de participer aux ateliers.

L'affiche (B) est distribuée au sein des trente-trois hôtels ciblés afin d'être mise en évidence et sera répandue dans les autres hôtels pour développer d'autres Tiers Lieux. Elle a été éditée principalement en langue française. Le terme d'« Ateliers cuisine » a été traduit dans les autres langues citées précédemment. Elle a pour but de capter l'attention des familles afin de les informer de l'ouverture d'un atelier cuisine. Les coordonnées de l'équipe y figurent afin de faciliter les échanges et de permettre aux ménages de la joindre plus facilement pour répondre à leurs interrogations.

C'est un outil complémentaire aux déplacements de l'équipe dans les hôtels pour promouvoir les futurs ateliers. Elle permettra également de développer le partenariat auprès d'associations et d'institutions amenées à se rendre dans les hôtels.

9. Présentation des différents outils

9 - 1 Brochure remise aux ménages hébergés à l'hôtel ainsi qu'aux partenaires





equalis
Agissons ensemble

EMMVHA

Equipe Mobile du Mieux Vivre à l'Hôtel par l'Alimentaire

ورشة الطبخية
ورشة الطبخية
Atelier de bucatarie
Atelier de bucatarie
Taller de cocina
Taller de cocina
Кухонная мастерская
Кухонная мастерская
Kitchen workshop
Kitchen workshop

Ateliers cuisine

Organisés par Corinne et Jennifer
Tel : 07.85.61.26.10
Mail : emmvha@equalis.org

10. Mise en œuvre

L'équipe est mobile puisqu'elle intervient sur l'ensemble du territoire Seine-et-Marnais au sein des Tiers-Lieux avec lesquels une convention a été signée. Ce binôme de travailleurs sociaux s'inscrit dans le programme « Mieux Vivre à l'Hôtel » par le prisme de l'alimentation. Ces spécificités sont reprises par l'acronyme EMMVHA dont l'identification est facilitée par la création du logo ci-dessous :

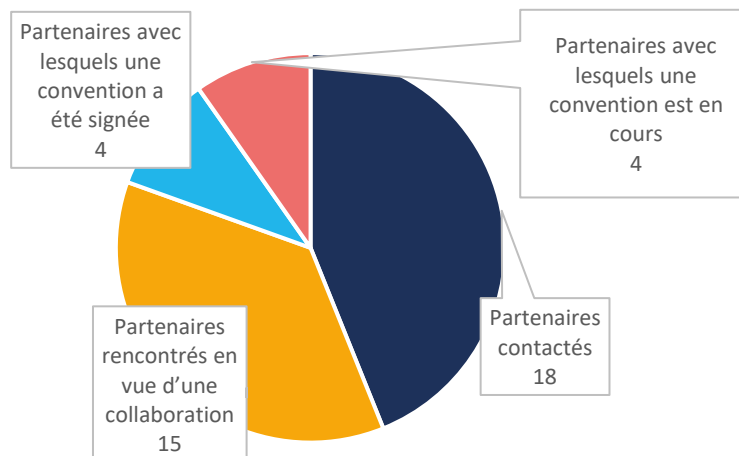


Les ateliers proposés permettent l'approche d'une alimentation plus saine afin d'aborder des notions liées à la santé. Ils encouragent également la sortie de l'hôtel pour s'inscrire dans la vie du quartier, L'insertion est alors favorisée.

A partir de septembre 2021, des données ont été recueillies auprès de la plateforme 115 en ce qui concerne :

- Les hôtels présents sur le département : 61 dont 40 hôtels dans le Nord et 21 hôtels dans le Sud
- Le nombre de personnes hébergés : 5 963 personnes dont 3 482 dépendants du SIAO 77.
- Ces premiers éléments ont permis de cibler des localisations où le nombre de personnes accompagnées est le plus important.

La création du partenariat se poursuit et évolue dans le temps comme le démontre le graphique ci-dessous :



Le développement de la communication auprès des ménages hébergés se concrétise grâce une présentation en premier lieu au sein des établissements hôteliers :

- Hôtels contactés : 61
- Hôtels visités : 32 dont 19 sur le Nord du département et 13 sur le Sud
- Hôtels ciblés selon les Tiers Lieux identifiés : 32

Cette collecte d'information a permis de créer une carte de la Seine-et-Marne avec l'ensemble des hôtels et les tiers lieux à proximité.

Deux réunions de travail ont été organisées avec le service de la PASH entre les mois de septembre et décembre 2021 :

- Pour présenter le dispositif, l'équipe et ses missions,
- Pour échanger sur l'avancement du dispositif, créer des outils de communication entre les services et répondre aux questionnements des professionnels qui interviennent déjà auprès des ménages hébergés à l'hôtel.

Un temps de travail commun avec les travailleurs sociaux de la Plateforme d'Accompagnement Social à l'Hôtel est prévu pour convenir ensemble des modalités de rencontres avec les ménages afin de leur proposer l'action collective, sa mise en place étant programmée en début d'année 2022.

D'autres acteurs de terrain sont déjà contactés à ce jour afin d'envisager de nouveaux tiers lieux sur le territoire.

11. Conclusion

Depuis sa création, l'équipe EMMVHA a permis au dispositif d'être en constante évolution. Il apparaît nécessaire de s'adapter aux réalités du terrain et aux différents acteurs que ce soient les partenaires comme les publics accompagnés. Le développement de Tiers Lieux alimentaires est un véritable enjeu afin de favoriser l'accès à une alimentation saine et variée des personnes hébergées à l'hôtel.

Le début des ateliers, en janvier 2022, amènera une dynamique nouvelle à l'accompagnement social des ménages en complémentarité des interventions des équipes pluridisciplinaires.

Des adaptations sont prévues au cours de l'année 2022 afin de répondre encore davantage aux besoins des ménages hébergés à l'hôtel par le SIAO. Ce projet sera évalué dans l'année à venir, et il sera sans doute nécessaire de le réajuster dans la continuité de ces accompagnements opérationnels.